



DEPARTEMENT DU MORBIHAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt et un juin, à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Pascal ROSELIER, Maire.

Présent.es : ROSELIER Pascal, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUDE Maurice, LE GAILLARD Didier, adjoints au Maire - LAURENT Isabelle, LE FICHER Yoann, LE TOQUIN Stéphanie, TALMONT David, PUISSANT Séverine, LE TOHIC Morgane, DENIS David, LE NET Karine, LORIC Franck, MARZIN Mikaël, JOUANNIC Anne, LORIC Emilie, CANTE Ghislain, BOURALY Monique

Absent.es excusé.es ayant donné pouvoir : PICAUT Marie-Pierre (pouvoir à Pascal ROSELIER), PICAUD Nathalie (pouvoir à Didier LE GAILLARD), RIQUELME Jean-Pierre (pouvoir à Maurice POUILLAUDE), LAMOUR Véronique (pouvoir à Marie-Christine TALMONT), MOISDON Gabin (pouvoir à Isabelle LAURENT), CAMPS Tristan (pouvoir à Mikaël MARZIN), LE PALLUD Sonia (Franck LORIC)

Absent.es excusé.es : STAEL Gérard

Absent.es : LE HOUEZEC Romy

Le Conseil municipal a désigné LE FICHER Yoann en qualité de secrétaire de séance.

Date de convocation du Conseil municipal : 14 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 18

Votants : 25

CARTOGRAPHIE ACTUALISEE DES ZONES HUMIDES

Délibération n°2024_21_06_09

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi de Centre Morbihan Communauté, le syndicat mixte Blavet Scorff Ellé-Isole-Laita a procédé à plusieurs inventaires de terrain pour actualiser la carte des zones humides de la commune de Moréac.

La commission « Aménagement du territoire, urbanisme, bâtiments » a validé cette nouvelle cartographie. Il est proposé au Conseil municipal d'approuver ce nouveau zonage en vue de sa prise en compte dans le PLUi de Centre Morbihan Communauté.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'actualisation de la cartographie des zones humides sur la commune de Moréac, réalisée par le syndicat mixte Blavet Scorff Ellé-Isole-Laita, en vue de sa prise en compte dans le PLUi de Centre Morbihan Communauté ;

Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

ID : 056-215601402-20240625-D2024210609-DE



- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents permettant l'application de la présente délibération.

*Fait et délibéré à Moréac,
Le 25 juin 2024*

*Le Maire,
Pascal ROSELIER*

